

ATTESTATION DE CAPACITE N° 7499 DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-99 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à l'article R. 543-99 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A et renouvelé en date du 10 septembre 2013 référencée NOR : DEVP1320768A, atteste que l'opérateur :

FERVERT SARL
1645 Vieille route de Montauban
82410 ST ETIENNE DE TULMONT

de numéro de siret : 50210871500033

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

Catégorie V:

Récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels hors d'usage mentionnés à l'article R. 311-1 du code de la route.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 01/12/2023.

Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Valable jusqu'au 30/11/2028.

Siham VIDARD Présidente de SGS ICS

Ce document comporte 1 page(s)